

Commune de : SAINT PONS LA CALM

CONTRÔLE DES STRUCTURES

Publicité prévue par les articles R331-4 et D 331-4-1 du Code Rural et de la Pêche Maritime

Mise en œuvre du Schéma Directeur Régional des Exploitations Agricoles de la région Occitanie

Demande d'autorisation d'exploiter parvenue à la Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) du Gard

Commune	Superficie	Identité du propriétaire	Identité du demandeur	Date limite de candidature
SAINT PONS LA CALM section B	0,28 ha verger	MENDRE Nicolas	MENDRE Nicolas 109 chemin du moulin de Beaufer 30330 SAINT PONS LA CALM opération enregistrée sous le n° 30_23_0049 demande enregistrée complète le : 26/04/2023	26/06/2023

Les candidatures concurrentes ne pourront être prises en compte, dans le cadre de l'instruction de la demande initiale précitée, que si elles sont déposées dans la limite du délai mentionné ci-dessus.

Renseignements à demander à la DDTM du Gard
Service Économie Agricole - 89 rue Weber – CS 52002 – 30 907 NIMES Cedex
ddtm-foncier-agricole@gard.gouv.fr

Les formulaires sont également disponibles sur le site Internet de la Préfecture du Gard (www.gard.gouv.fr)